Ingénierie patrimoniale et sociétaire

Droit des successions et des libéralités

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | GPAT-8930051 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 825 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Cerner le régime juridique et fiscal des donations
Maîtriser les règles de dévolution successorale
Mettre en œuvre le règlement d'une succession

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir des connaissances en fiscalité du patrimoine ou avoir suivi " Droit patrimonial de la famille " (code 92316)

Public concerné

Conseillers en gestion de patrimoine et conseillers en investissements financiers
Collaborateurs des études notariales
Juristes fiscalistes
Avocats

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Les différents outils d'anticipation successorale

Identifier les différentes formes de donations

- Donations notariées
- Autres formes de donations : dons manuels, donations indirectes, donations déguisées...
- Réserve et réversion d'usufruit
- Maîtriser les aspects fiscaux

Étude de cas : exemples d'utilisations optimales des abattements et des tranches basses

Saisir le mécanisme de la donation-partage

- Opérer un partage anticipé
- Connaître le champ d'application de la donation-partage
- Identifier les spécificités de la donation-partage transgénérationnelle
- Cerner les règles fiscales applicables

Analyser le régime des libéralités résiduelles et graduelles

- Objet d'une libéralité résiduelle ou graduelle
- Définir la fiscalité applicable

Cerner le dispositif de la renonciation anticipée à l'action en réduction

- Identifier les règles applicables : savoir qui peut renoncer et au profit de qui
- Les conséquences civiles et fiscales

Maîtriser les règles de dévolution successorale

Identifier les héritiers

Déterminer les droits du conjoint survivant

Calculer la part revenant à chaque héritier

Maîtriser le régime juridique des donations

- Donations rapportables
- Donations préciputaires

Cerner les règles relatives au règlement d'une succession

Assimiler les nouvelles modalités de l'acceptation d'une succession

Maîtriser les règles de gestion du patrimoine successoral

- Mandat de gestion (rôle, rémunération, responsabilité et durée du mandat)
- Le régime de l'indivision

Maîtriser les modalités du partage successoral

- Partage amiable
- Partage judiciaire
- Égalité en valeur

Estimer les droits de mutation à titre gratuit

- Évaluer l'assiette
- Calculer le montant des droits
- Maîtriser le mécanisme du rappel fiscal

Exercice d'application : calcul des droits dans différentes hypothèses

Établir une déclaration de succession

Payer les droits : délais, modalités et régime de paiement fractionné ou différé

Maîtriser les spécificités liées à un démembrement

- Évaluer l'usufruit
- Calculer les droits dus lors d'une succession démembrée

Exercice d'application : règlement d'une succession, identification des héritiers et de la part leur revenant et calcul des droits de mutation à titre gratuit

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases :Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenantÀ chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifsÀ froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.